

FLEURUS

# IRE : un nouveau cyclotron pour 2023

Fin 2023, l'IRE de Fleurus produira, de bout en bout, un isotope essentiel pour détecter très tôt certains cancers.

• Benoît WATTIER

**G**allium-68. C'est le nom d'un isotope de plus en plus utilisé par les hôpitaux du monde entier pour la détection précoce de certains cancers, par exemple pour les tumeurs neuroendocrines et le cancer récurrent de la prostate. Une précocité qui accroît les chances de survie.

À Fleurus, l'Institut national des radioéléments (IRE) produit ce précieux radioisotope. Sa filiale IRE-Elit est d'ailleurs l'un des deux seuls fournisseurs au monde à avoir obtenu l'approbation comme médicament en Eu-



L'IRE introduira sa demande de permis unique pour le nouvel équipement avant la fin du mois.

rope. Mais le problème, c'est que l'IRE n'est pas totalement autonome pour produire cet isotope. En effet, la matière première, qui est le Germanium-68, est importée d'autres contrées du globe, éloignées, en particulier des États-Unis. Pas l'idéal.

La solution est évidente : produire soi-même du Germanium-68. C'est que ce qu'a décidé l'IRE qui, en septembre 2020, a signé un con-

trat avec la société de Louvain-la-Neuve IBA pour la construction d'un cyclotron. Autrement dit, un accélérateur de particules qui permet la fabrication de radioéléments tels que le Germanium-68. Une machine pas vraiment neuve puisque la première a vu le jour en 1939 et que le site de l'IRE en a été équipé depuis bien longtemps, avant sa mise hors-service.

## Production locale

Le nouveau cyclotron, d'une puissance de 30 mégaelectronvolts, nécessitera « un investissement de l'ordre de 30 millions € », confirme le CEO de l'IRE, Erich Kolleger. Investissement qui s'inscrira complètement dans la démarche de production locale. Outre les radio-isotopes et le fournisseur de l'équipement principal, la construction du bâtiment sera aussi

locale : le bureau d'engineering Ekium Belgium, de Jumelet, s'est associé à la société SPP Architecte, de Charleroi, pour l'architecture. En outre, le nouvel équipement générera de l'emploi pour une vingtaine de personnes.

Reste à concrétiser. Et, avant cela, à obtenir les autorisations nécessaires pour un dossier relevant d'un domaine sensible tel que le nucléaire. Si, avant la fin du mois, l'IRE introduira une demande de permis unique, les riverains ont déjà été informés du projet depuis plusieurs mois via le comité d'accompagnement de l'IRE.

La population aura toutefois l'occasion de s'exprimer lors de l'enquête publique prévue par la procédure. Si tout se passe comme prévu, le permis devrait être délivré pour l'automne. Les travaux pourraient alors commencer. Le cyclotron serait installé en 2022, avec le début de la production dans la seconde moitié de 2023. ■



L'Avenir - Local: Basse Sambre 10/02/2021, pages 8 & 9

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de L'Avenir - Local: Basse Sambre

